

Réunion du Conseil de quartier VAND'EST ETOILE FORET NOIRE

COMPTE RENDU

LE 9 DECEMBRE
2021

18H00

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : 20 personnes. Elus : M. le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Philippe PLANE, Conseiller municipal délégué aux Mobilités douces, M. Bertrand YOU, Adjoint délégué à l'Urbanisme. Fonctionnaires : M ^{me} Célia DIDRICHE, Chargée de mission à l'Habitat Logement, M ^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M ^{me} Isabelle PIERRON, Chargée de mission au service Démocratie participative, M ^{me} Nadia TABYAK, Animatrice de l'Espace Yves Coppens, du Pôle DESU (Développement Economique, Social et Urbain), M ^{me} Isabelle THIRION, Directrice du Pôle Economie et Urbanisme, M. Philippe MANSUY, Photographe du Service Communication.

Ordre du jour : Présentation du projet urbain pour le cœur de ville (Rénovation urbaine) et lancement du budget participatif pour l'aménagement des abords du centre commercial des Nations.

1 / Présentation du projet urbain pour le cœur de ville de Vandœuvre, appelé aussi le NPNRU (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine) :

Madame Didriche : « *La première priorité du programme de Rénovation Urbaine, consiste en l'amélioration des conditions de logement en démolissant les grandes barres pour les remplacer par de petits immeubles à taille humaine. Les 1 et 3 rue de Haarlem qui sont en cours de démolition actuellement vont être remplacés par des bâtiments plus petits où il y aura une agence MMh au rez-de-chaussée et 30 logements sociaux. Le bâtiment des Courlis va lui aussi être démoli. Les Hulottes, au quartier Forêt noire, seront démolies ainsi que les Serins.*

A l'horizon 2024, la nouvelle place de Londres (qui sera probablement baptisée autrement) sera composée d'espaces publics, avec une nouvelle agence MMh et une nouvelle MJC Etoile encore à l'étude et davantage de verdure. Une antenne du tiers lieu La Fabrique des Possibles est également prévue, dédiée à l'inclusion sociale via des outils numériques. Elle sera située au-dessus de la MJC Etoile. Ces travaux de rénovation urbaine sont prévus pour permettront de créer une nouvelle centralité du quartier. »

Il est aussi prévu de reconstruire les commerces dans un immeuble mixte (bureaux et logements sociaux) côté Bizet, et la MJC Etoile (place d'Angleterre). Nous avons obtenu un budget supplémentaire de 10 millions d'euros en 2020 de la part de l'Etat, des bailleurs sociaux et de la Métropole du Grand Nancy, ce qui porte l'enveloppe budgétaire totale à 25 millions d'€. Le centre commercial Jeanne d'Arc sera démoli à partir de l'année prochaine et jusqu'en 2026 : les commerces sont en train de déménager. »

Célia Didriche ajoute qu'elle a tenu des ateliers de concertation à l'Espace Yves Coppens ces derniers mois, pour expliquer le projet du NPNRU aux habitants du quartier et pour recueillir les souhaits des habitants. Ces idées ont été transmises à l'urbaniste en charge du projet qui en fera une synthèse en 2022. Parmi les propositions des habitants, on trouve l'installation de bancs publics, la pose de fontaines, la plantation d'arbres.

Monsieur le Maire : « *Dans certains quartiers comme Vand'Est et Etoile Forêt noire, on a mis pendant des années des personnes en difficulté. Les tensions se sont accumulées, les pannes d'ascenseur dans les immeubles sociaux, la présence de blattes, à tel point que nous avons eu des pétitions des habitants. Mais les pétitionnaires ne souhaitaient pas qu'on démolisse leur quartier, mais qu'on l'améliore. Nous avons donc choisi de démolir, pour qu'il y ait moins d'habitants (pour dédensifier le quartier) et aussi pour reconstruire mieux, des bâtiments plus petits, pour que les habitants puissent vivre dans un endroit où ils ne se sentent pas exclus, mais où le vivre ensemble est une force. Dans tous les projets immobiliers de la ville, j'ai tenu à ce qu'il y ait un pourcentage de logements sociaux, pour proposer aux habitants de Vand'Est de déménager pour un autre quartier, par exemple pour l'écoquartier Biancamaria, pour mixer davantage les populations, parce que les*

habitants de Vand'Est ont le droit d'habiter dans un autre quartier. Avec l'enveloppe supplémentaire de 10 Millions d'€ obtenue pour la rénovation urbaine, nous allons créer une école primaire Jean Pompey, en construisant une extension au bâtiment Jean Pompey existant. Nous allons aussi démolir les bâtiments les Serins et les Hulottes.

A Vandœuvre, nous avons 95 nationalités et la solidarité est une réalité. Je souhaite que les habitants s'entendent et je suis fier lorsque les enfants réussissent à l'école. Le nom de Vand'Est doit rester. Pendant la crise de Covid, des liens solidaires entre les habitants se sont noués. S'il y a des problèmes, merci de donner votre avis sur ce projet. »

QUESTIONS DES HABITANTS :

Une habitante demande si les commerçants vont être installés tous au même endroit ?

Réponse : Non, ce sera au cas par cas. En 2023 débutera la construction du nouvel immeuble mixte le long de l'avenue Jeanne d'Arc, avec 8 cellules commerciales prévues. Une boulangerie et une brasserie se sont déjà positionnées pour s'y installer. Le futur propriétaire a déposé son permis de construire en mairie.

Une habitante met en garde sur le nombre de places de parking à prévoir dans ce projet.

Manu Donati précise que des places de parking supplémentaires seront créées côté Bizet sur du terrain municipal, car elles seront utiles aux commerçants. Il est aussi prévu d'allonger la piste cyclable existante, afin qu'elle longe toute l'avenue Jeanne d'Arc. Dans le nouveau plan de mobilités de la Métropole.

Rue de Hollande :

Des habitantes du **18 Rue de Hollande** s'étonnent que leur immeuble ne soit pas inclus dans ce projet de rénovation urbaine, alors qu'il cumule de nombreux soucis : il est constamment squatté.

Une habitante du 18 Rue de Hollande, qui souhaite déménager, a eu un refus de la part de MMh. Elle se demande s'il existe un moyen légal pour obliger le bailleur social à lui proposer un nouveau logement.

Monsieur le Maire s'engage à se rendre sur place avec la riveraine pour rencontrer le bailleur.

Un membre du Conseil de quartier de Vand'Est indique que les grands immeubles des 2 et 4 rue de Hollande rencontrent les mêmes problèmes qu'au 18 rue de Hollande. Il y a eu une inondation au 2 rue de Hollande.

Mohamed Iksi intervient pour informer l'habitante sur les actions entreprises par le Conseil Citoyen. Il lui propose de l'aider pour l'accompagner dans ses démarches auprès du bailleur social, car cela fait partie des missions des membres du Conseil Citoyen.

Monsieur Donati explique que la municipalité a créé le Conseil Citoyen en février 2016, en prenant soin de l'organiser de façon à ce qu'il soit indépendant de la municipalité. Il recommande aux habitants isolés qui ont des soucis avec leur bailleur social de se rapprocher des associations, pour être accompagnés dans leurs démarches.

Allée de Marken :

Au n°2, la porte d'entrée de l'immeuble ne se ferme plus.

Une habitante du n°3 se plaint du débit d'eau dans son appartement. Elle a déjà contacté le bailleur social, MMh, en vain.

Place d'Ecosse :

Une habitante du bâtiment **Les Grands Ducs**, se plaint des pannes à répétition de son ascenseur ainsi que de la présence de blattes dans les appartements.

Monsieur le Maire explique qu'il va transmettre toutes ces remarques concernant les bailleurs sociaux aux intéressés (MMh et Batigère), pour qu'ils interviennent. « *Les ascenseurs ont l'âge des immeubles, soit une cinquantaine d'années. C'est normal qu'ils soient usés. Il faut que les bailleurs sociaux interviennent.* »

Logements sociaux :

Nicolas CHATEAU, de l'Association « Citoyens », présente le but de son association, le travail sur le bien-être des habitants dans leur logement, avec l'Abbé Pierre. Il précise qu'il connaît le quartier depuis 15 ans. Le relogement des habitants est encore plus important que la démolition des grandes tours. Il se demande si les personnes relogées le seront bien toutes dans des quartiers qui les intéressent et quelle garantie elles auront d'avoir un logement de qualité ? Selon lui, les commissions d'attribution des logements sociaux devraient revoir leurs modalités d'attribution des logements, pour être sûr que la mixité sociale est bien appliquée.

Monsieur le Maire propose de donner rendez-vous à ce représentant associatif en mairie. Il reconnaît qu' « *il n'y a pas de logements neufs disponibles pour tout le monde dans l'immédiat. La loi oblige la présence de 25 % de logements sociaux dans toutes les villes. Or, la ville de Vandœuvre est sur-dotée, puisqu'elle en compte déjà 37 %. Le PLH (Plan Local Habitat) nous oblige à reloger et à reconstruire après démolition d'immeubles.* »

Un jeune habitant interroge les élus sur **la pollution lumineuse de la ville**. *Les lumières pourraient-elles être éteintes la nuit ?*

M. Donati : « *La Métropole du Grand Nancy (l'éclairage public est une compétence métropolitaine) a prévu de changer tous les candélabres publics en 2022 et 2023 pour le haut de Vandœuvre (et 2024 pour le bas de Vandœuvre), pour réduire la pollution lumineuse, en diminuant la luminosité de 30 % en début et en fin de nuit et de 50 % dans les heures creuses de la nuit, si les habitants sont d'accord.* »

2) Nations : Budget participatif :

Manu Donati explique le projet de budget participatif que la municipalité souhaiterait laisser à la discrétion de tous les habitants de la ville (car chaque Vandopérien est concerné par le cœur de ville car il est amené à le fréquenter), en vue de réaliser une action qui permettrait d'améliorer les abords du centre commercial des Nations, autour de la Traverse, où les terrains sont métropolitains ou municipaux. Il distribue un questionnaire aux riverains présents, feuilles qui seront ensuite ramassées en vue d'être dépouillées pour être enregistrées comme votes.

Treize personnes ont répondu au questionnaire. Les propositions des habitants venus aux Conseils de quartier et des membres des Conseils de quartier seront ensuite classées par thèmes et celle qui obtiendra le plus de votes sera réalisée en 2023 ou 2024.

Une habitante de Vand'Est suggère de peindre en couleurs les petites bordures du parking des Nations, afin qu'elles soient plus faciles à voir des piétons, pour éviter les accidents.

Une habitante estime qu'il manque des bancs au parc du Tonneau dans le village. Cette remarque porte sur un autre quartier que celui examiné, mais elle est notée pour être étudiée ultérieurement.

En conclusion, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur présence.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Prendre Rendez-vous avec M. Nicolas CHATEAU, représentant associatif.	Secrétariat du maire	Dès que possible – Janvier 2022
Envoyer le CR aux bailleurs sociaux pour qu'ils interviennent sur tous les dysfonctionnements cités par les locataires de leurs immeubles.	Démocratie participative	Janvier 2022